

## LE MOT DU PRÉSIDENT



La transition écologique se joue au niveau local par des initiatives partagées. Loin de tout dogmatisme, il nous faut impulser et soutenir les indispensables adaptations. Il faut aussi réapprendre la nature. Nous pouvons voir le monde entier sur nos écrans mais savons-nous encore reconnaître les espèces végétales et animales qui nous entourent ?

Jean-Paul MICHEL

## DANS CE NUMÉRO



**Marne et Gondoire fait l'école buissonnière**



**Prendre le soleil en terrasse plus qu'une invitation**

## Printemps de paroles

Le festival *Printemps de paroles* aura lieu du 21 au 26 mai avec des spectacles en soirée le mardi à Bussy-Saint-Georges, le mercredi à Jablines, le jeudi à Collégien et le vendredi à Saint-Thibault. Grand final le samedi et le dimanche au parc culturel de Rentilly - Michel Chartier. Plus de 20 spectacles différents joués tout le week-end. Poésie, humour et acrobaties au programme. Organisé par Marne et Gondoire pour tous les âges, entrée libre. [Consulter le programme](#)



## RETOUR SUR

# Marne et Gondoire fait l'école buissonnière



La communauté d'agglomération et l'office de tourisme organisaient *Les Journées des petits colibris* lundi et mardi derniers avec des ateliers de découverte de la nature sur-mesure pour les élèves de l'école Marie Curie de Saint-Thibault-des-Vignes.

C'est un établissement entier, de 6 classes et 143 élèves, qui investissait les vastes espaces du parc de Rentilly lundi et mardi derniers pour y suivre des ateliers de découverte et des démonstrations liés aux programmes scolaires d'élémentaire. «Les élèves vivent ici concrètement ce qu'ils apprennent à l'école sur la nature et le développement durable», se réjouit Florence Lherbier, professeure de CE2, pendant que ses élèves font du «basket-tri» sur un stand tenu par le Sietrem sur le recyclage des déchets.

Entrer dans le rucher du parc en tenue d'apiculteur, l'odeur de l'enfumeur dans les narines, puis goûter le miel qu'on vient de voir dans les rayons : voilà qui mobilise les sens et facilite donc la mémorisation. Une méthode particulièrement adaptée à ceux pour qui le cadre scolaire est insuffisant. Fatou est l'assistante de l'un des cinq élèves en situation de handicap de l'école. «Les enfants autistes sont très manuels. Ils ont besoin de beaucoup bouger, d'explorer, de découvrir», nous dit-elle. «Il faut expérimenter pour que le cerveau assimile vraiment. Nous allons pouvoir retravailler en classe ce que nos élèves auront vu et appris ici», confirme une enseignante pendant que ses CM1 et CM2 jouent aux jeux en bois de la ludothèque installée sous un kiosque. Une pause qui recèle aussi une part d'apprentissage : «ils



apprennent à se mettre d'accord sur les règles et s'entraident.»

Dans l'ancienne laiterie du domaine, autrefois propriété du chocolatier Émile Menier, les CE2 découvrent comment faire du fromage frais. Chauffé avec un peu de vinaigre pour fermenter, le lait caille. Une occasion toute trouvée pour aborder la mesure du pH. Marianne Moinet, directrice adjointe de l'office de tourisme qui mène la séance, vérifie si la notion est bien acquise : «En dessous de 7, c'est... ? Acide, oui ! Tu as compris.». Les enfants découvrent ensuite ce qu'est le petit lait, que l'on sépare de la crème.

Pendant ce temps, Emmanuelle Duport s'installe simplement sur l'herbe avec ses CP-CE1. Elle leur demande d'observer attentivement le paysage qui s'offre à eux puis de le reproduire sur papier. L'école hors-murs, cette enseignante connaît bien : elle l'a pratiquée l'année dernière avec ses CE1, à raison d'un après-midi tous les quinze jours, au grand air quelle que soit la saison. Son terrain de classe ? Une pelouse le long du chemin qui mène à l'étang de la Loy, près de l'école. Grammaire, orthographe, mathématiques : ces séances un brin décalées abordaient néanmoins les savoirs fondamentaux. «Pour dénombrer, on représentait les centaines, les dizaines et les unités par des cailloux, des bâtonnets et des brins d'herbe». «Un enfant

## RETOUR SUR

peut apprendre autant en dehors de l'école que devant un cahier, à condition que l'on se donne la peine d'éveiller sa curiosité.» L'enseignante nous montre le château de Rentilly dont les plaques inox découpent des formes épurées et imagine une séance de géométrie.

Apprendre en s'amusant, bouger en réfléchissant : telle est l'approche pédagogique de *L'École dehors*, «projet fédérateur de l'année», concocté par l'équipe pédagogique de l'école Marie Curie. «Nous avons décidé d'exploiter les ressources de notre environnement proche. Mais nous ne nous attendions pas à une telle implication de Marne et Gondoire», explique la directrice de l'établissement, Sylvie Richard. La communauté d'agglomération et son office de tourisme se sont mis en quatre pour finalement proposer deux journées pleines au parc de Rentilly, nommées *Journées des petits colibris*.

Il ne restait plus pour l'école qu'à organiser les activités du jeudi et du vendredi de sa semaine d'apprentissage en plein air. Le jeudi, place à une découverte de la biodiversité de l'étang de la Loy et à des activités dans la cour de l'école avec notamment une dictée relais : l'équipe qui gagne est la première qui aura réussi à orthographier correctement tous les mots à mémoriser au cours du relais. Pour les mathématiques, mesure du périmètre du terrain de sport et relevé des angles formés par les lignes au sol. Et pour les travaux manuels, fabrication de bilboquets,



dominos, mikados et autres jeux en bois. Le vendredi, retour au parc de Rentilly pour des olympiades.

Cette semaine au grand air montre aux enfants que l'on peut rester longtemps dehors et y faire des choses intéressantes, même quand la météo est incertaine. Une manière de lutter contre la sédentarité. «Faire classe dehors est plus difficile», souligne toutefois Emmanuelle Duport. Le vent, l'absence de tables et chaises génèrent une certaine promiscuité. «Certains élèves se sentent un peu en insécurité quand ils ne sont pas entre les murs de la classe.»

Dès la semaine prochaine les écoliers retrouveront leurs chères classes. Et Marne et Gondoire réfléchit à renouveler l'opération avec d'autres écoles qui seraient intéressées. L'école buissonnière, ça a du bon !



## ZOOM SUR

# Prendre le soleil en terrasse

**Pressées par la hausse du coût de l'énergie et les nouvelles obligations légales, nombre d'entreprises préparent l'installation de panneaux solaires en toiture de leurs bâtiments. Marne et Gondoire les conviait pour faire le point sur le sujet.**

Après l'accompagnement financier et fiscal le 8 février, Marne et Gondoire avait choisi l'énergie photovoltaïque comme thème de sa nouvelle rencontre inter-entreprises le 25 avril.

Entre augmentation du coût de l'électricité, contrainte réglementaire et préoccupation environnementale, le sujet intéresse hautement les entrepreneurs. qui ont néanmoins besoin d'y voir clair avant de se lancer. «Nous avons réalisé un bilan carbone et souhaitons maintenant compenser nos émissions par l'installation de panneaux photovoltaïques», nous explique la représentante de Cryopal, entreprise industrielle de Bussy-Saint-Georges. Comme l'ensemble des 39 sociétés présentes à la réunion, Cryopal doit auparavant «déterminer l'investissement nécessaire et son seuil de rentabilité». En clair, savoir si le jeu en vaut la chandelle.

François Durand, directeur général de l'entreprise Clen Columbia (Collégien), a déjà entrepris des démarches : un feuilleton à rebondissements. «Le premier professionnel que j'ai fait venir a estimé qu'il fallait au préalable renforcer la structure du bâtiment pour supporter le poids des panneaux photovoltaïques sur le toit terrasse. Le deuxième m'a informé de mon obligation légale d'installer des ombrières sur le parking (*obligatoire à partir de 1500 m²*). Et le troisième m'a signifié qu'avant toute



HM Group

chose, il fallait demander l'autorisation à la direction générale de l'aviation civile puisque nous sommes à moins de 3 kilomètres d'un aéroport». Qui a raison ? Les trois !

Si les entreprises s'intéressent à la production d'énergie «maison», c'est principalement pour palier la hausse et la volatilité des prix sur le marché de l'électricité. Le sujet est encore plus d'actualité cette année où prendre le soleil sur la terrasse n'est plus seulement une invitation mais une obligation pour nombre de sociétés. 2024 marque en effet le début de la notation des entreprises en fonction de leur consommation électrique. Cette notation repose sur le décret dit «tertiaire» de 2019 : tous les bâtiments qui ont plus de 1000 m<sup>2</sup> de surface d'exploitation occupée par des fonctions tertiaires (des bureaux en général) doivent voir leur consommation énergétique réduite de 40 % en 2030, obligation qui implique aussi bien le propriétaire que le locataire. Les entreprises ont commencé à déclarer leurs consommations annuelles en 2022 pour les années 2020 et 2021. Les administrations entrent également dans le champ d'application de ce décret issu de la loi Elan de 2018. Ce mécanisme incitatif est néanmoins assorti de sanctions si la pente de réduction de la consommation ne tend pas vers l'objectif dès avant 2030 : dans ce cas pas d'étiquette *Feuille verte* mais un classement *Feuille grise* !

La finalité est de réduire les émissions

## ZOOM SUR

de carbone. «C'est aussi de participer à l'équilibre entre l'offre et la demande en électricité. Notre plan solaire lancé en 2017 a déjà généré plus de 10 gigawatts d'énergie solaire. Nous visons 30 gigawatts en 2035», détaille Antoine Tobia, d'EDF.

Pour amplifier le mouvement, l'énergéticien propose des prestations clefs en main, des études à l'installation de panneaux. «L'analyse préalable est primordiale. Il faut dimensionner les panneaux au plus juste en fonction de la courbe de charge du bâtiment», souligne Antoine Tobia.

«Le modèle à privilégier est l'autoconsommation avec revente du surplus, en le réinjectant sur le réseau public», nous explique également un technicien Courants forts - courants faibles, qui précise : «l'autoconsommation totale supposerait pour fonctionner de stocker l'électricité accumulée en été pour la consommer en hiver. Or, les batteries ne permettent pas ça. Quant à la revente totale, ce n'est plus intéressant vu les prix de rachat qui ont été revus à la baisse ces dernières années.»

À la tête de la société Reithler à Lagny, Olivier Bourjot a lui opté dès 2011 pour le photovoltaïque. «Avec 13 ans de recul, je peux dire que le procédé est très fiable. Je n'ai eu aucune grosse réparation à effectuer, seulement un onduleur à changer. Et l'entretien se limite à nettoyer les panneaux une fois par an.» Encourageant, d'autant plus que la qualité des panneaux s'est encore améliorée : «leur durée de vie atteint 30 ans aujourd'hui», affirme un installateur.

Cela étant, les structures légères type entrepôts ne peuvent, dans bien des cas, supporter les lourds panneaux qui pèsent en moyenne 12 kilos au mètre carré. D'où la nécessité de procéder au préalable au renforcement de la charpente de l'édifice.

C'est là que pour quelques curieux, un installateur de Coulommiers sort de son coffre sa botte secrète, adoptée par les concessions automobiles Riester dans le département : le panneau solaire flexible. Les 2 mètres



La réunion avait lieu dans les locaux de la société SPCC à Collégien qui s'apprête à passer au photovoltaïque.

carrés pèsent à peu près 3 kilos. Selon lui, «le rendement est le même que celui des panneaux rigides». Mais il y a un bémol : «ce système se pose à plat sur le toit, alors que les panneaux rigides sont orientés. C'est une alternative quand on ne peut pas faire autrement», précise le technicien qui dit avoir un carnet de commande bien rempli jusque dans le sud de la France.

Pour lever le frein financier à cette démarche environnementale, la Région a lancé l'appel à projets *Développement des énergies renouvelables électriques* : une aide financière qui inclut les études, l'équipement et l'ensemble des travaux nécessaires. Son montant peut atteindre 500 000 euros. Pour Lauriane Racine, conseillère en financement de la transition énergétique, «le crédit-bail voire le financement participatif peuvent aussi être une solution».

Très bien mais qu'en est-il des économies financières ? «Pour une entreprise qui consomme 820 megawattheures par an, nous avons installé en location une puissance de 231 kilowatts/ heure crête. Cela a effacé 30% de sa consommation énergétique», prend pour exemple Antoine Tobia qui ajoute : «en moyenne aujourd'hui, le loyer court sur une période entre 8 et 10 ans. Ensuite le contrat génère des recettes pour l'entreprise». Un rayon de soleil face à l'envolée du coût de l'énergie.

S'inscrire aux prochaines réunions : [deveeco@marneetgondoire.fr](mailto:deveeco@marneetgondoire.fr)

Consulter l'infolettre [Le Plus du #DévÉco n°2](#)

# Orly Parc : cap sur 2030

**Signé le 3 avril, le contrat de ville Engagement Quartiers 2030 prolonge l'action menée depuis 2015 pour le quartier Orly parc à Lagny. L'éducation, la formation et l'entrepreneuriat figurent parmi les priorités des parties-prenantes.**



Vice-président de la communauté d'agglomération en charge de la politique de la ville, le maire de Thorigny, Manuel Da Silva, ne cache pas sa satisfaction au moment de signer le nouveau contrat de ville pour Orly parc : «Nous le signons avec envie et enthousiasme», déclare-t-il, ravi de l'accent mis sur la réussite éducative.

Le nouveau document, qui succède au premier contrat de ville lancé en 2015, intègre un nouveau venu : la chambre de commerce et d'industrie, en la personne de son président Jean-Charles Herrenschmidt. «Nous pourrions permettre une meilleure connaissance des métiers : orientation, formation, accompagnement. On le fait déjà dans plusieurs quartiers. L'UTEC, notre CFA, accueille 8000 apprentis dans les métiers en tension avec un taux d'insertion professionnelle de 88%», plaide-t-il. Un renfort de poids pour le contrat de ville qui, loin d'être un concours Lépine de l'accompagnement social, veille à la bonne application des dispositifs de droit commun.

On notera quand-même du sur-mesure dans ce nouveau contrat : le Programme de réussite éducative, conçu spécialement par la ville avec l'Éducation nationale. «Avec le PRE, on co-construit en dehors de l'école un accompagnement individualisé pour les élèves en difficulté scolaire» nous explique,

Jean-Paul Gaudin, de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Ce partenariat avec la préfecture et les acteurs de terrain se traduit notamment par des temps de ressourcement et d'aide au travail après l'école, avec l'accord de la famille. Pour Orly parc, ils se dérouleront au sein du centre socio-culturel Mix'City, ouvert par la ville en 2018. «Il y a aussi l'implication des parents venant de l'étranger avec l'OEPRE que nous lançons à l'école Leclerc, à l'initiative de l'établissement», ajoute Jean-Paul Gaudin. L'austère acronyme OEPRE cache un libellé plus engageant : *Ouvrir l'école aux parents pour la réussite éducative*. CQFD ! «Il s'agit d'ateliers d'acquisition du français, de formations sur la République et sur le système scolaire pour les parents des enfants étrangers scolarisés dans cette école ou les établissements autour, y compris les collègues», précise Jean-Paul Gaudin.

L'ambition éducative du contrat 2024-2030 renforce ainsi les actions déjà engagées en la matière, notamment la médiation par les pairs (entre élèves au sein de l'école) et l'accueil des élèves exclus, deux initiatives menées par les médiateurs de Marne et Gondoire.

La conseillère départementale Majdoline Bourgeois - El Abidi a salué le travail accompli par la Maison départementale des Solidarités en matière d'accompagnement à la parentalité et celui de la médiathèque

## ACTUALITÉ



Les signataires. Au centre, Benoît Kaplan et Jean-Paul Michel

intercommunale de Lagny dont les séances *Des Livres à soi* initient les enfants à la lecture. Et de mentionner ensuite le programme départemental d'insertion professionnelle. Une approche partagée par France travail qui entend promouvoir son programme gratuit *Déclics numériques* pour la reconversion dans les métiers du numérique.

À Orly parc, ensemble résidentiel de 1600 habitants, la moitié des personnes en âge de travailler occupent un emploi contre 68 % pour l'ensemble de la ville et 72 % à Marne et Gondoire. Le revenu médian y est aussi plus faible avec un tiers d'habitants sous le seuil de pauvreté (contre 10% dans l'ensemble de l'agglomération).

L'ouverture du pôle solidaire en 2022 à proximité immédiate d'Orly parc apporte une aide aux foyers de Marne et Gondoire en précarité. Les restaurants du Cœur y sont présents, de même que le Secours catholique et la Croix-rouge. Les habitants, dont 70 % perçoivent une aide de la Caisse d'allocations familiales, peuvent aussi s'appuyer sur la Maison France services ouverte en 2019 et gérée par Marne et Gondoire, pour leurs démarches administratives.

Néanmoins les chiffres d'Orly parc révèlent aussi une dynamique moins visible mais tout aussi réelle : le chômage dans le quartier diminue depuis plusieurs années et le taux de création d'entreprise y est de 55 % contre 22% pour l'ensemble de Lagny. L'auto-entrepreneuriat y a la cote.

C'est cet appétit pour la libre entreprise que la Banque publique d'investissement BPI France veut soutenir. «Notre plan *Entrepreneuriat*

2030 va du repérage jusqu'au financement par le biais de nos 28 partenaires dont *Réseau Entreprendre* et *Initiative Nord Seine et Marne*», nous apprend Gildas Brehier, responsable création, entrepreneuriat Île-de-France.

L'initiative, les habitants la prennent aussi sans attendre les pouvoirs publics. L'association *Orlyparc m'envôtre* organise régulièrement des animations familiales et des ateliers manuels pour les enfants.

Qui dit politique de la ville dit aussi rénovation urbaine dans cet ensemble d'immeubles construits dans les années 1960. En 2019, la mairie a entièrement rénové la place Marcel Rivière pour désenclaver le quartier. Six commerces y sont ouverts.

Une politique volontariste que le maire de Lagny et président de Marne et Gondoire Jean-Paul Michel entend poursuivre : «depuis 2015, nous avons obtenu des résultats tangibles. En France, quoi qu'on en dise, on sait travailler ensemble. Quand la politique publique de l'État impulse et se coordonne avec les politiques locales, cela marche !»

Orly parc fait ainsi figure de réceptacle



Octobre rose au centre social Mix'City le 20 octobre dernier

prioritaire des politiques publiques pour l'égalité républicaine mais aussi de concentré d'initiatives qui peuvent ensuite être étendues. Le Préfet délégué pour l'Égalité des chances pour la Seine-et-Marne, Benoît Kaplan, s'est ainsi réjoui de la politique de prévention santé que l'agglomération développe à Orly parc et dont il souhaiterait qu'elle aboutisse «à la création d'un Contrat local de santé à l'échelle de l'agglomération». La politique de la ville, un aiguillon pour toute l'agglomération.

## DANS NOS COMMUNES

# Lycée Samuel Paty Montévrain

**Pour répondre à la saturation des lycées, un nouvel établissement va être construit à Montévrain. Son nom honorera la mémoire du professeur assassiné le 16 octobre 2020.**

Son nom est inscrit dans la mémoire collective et le sera bientôt au fronton d'un lycée. «Le futur lycée de la Ville de Montévrain, le lycée Samuel Paty, portera haut et fort les valeurs de la République, ces valeurs que souhaitait inculquer cet enseignant... Des valeurs communes qui forment le ciment de notre société !», a affirmé Christian Robache le 2 avril sur ses réseaux sociaux, après que la présidente de la Région, Valérie Pécresse, ait annoncé cette décision prise en accord avec le maire. Aujourd'hui, seul le collège de Valenton dans le Val-de-Marne porte le nom du professeur d'histoire-géographie assassiné à deux pas de son établissement situé à Conflans-Sainte-Honorine, en Île-de-France.

Le lycée de Montévrain devrait ouvrir à l'horizon 2027. La décision de lancer les études a été prise en commission permanente de la Région le 23 juin dernier, au titre du Plan d'urgence pour les lycées franciliens. La parcelle retenue se situe dans l'éco-quartier à l'angle des rues de Rome et de Londres. L'établissement pourra accueillir mille élèves. La surface utile des locaux sera de 8500 m<sup>2</sup>. Une section BTS Management économique de la construction sera également ouverte. Marne et Gondoire compte actuellement quatre lycées situés à Lagny et Bussy-Saint-Georges (un public et un privé dans chaque ville). La délibération régionale rappelle également qu'au nord de la Marne, «200 places supplémentaires seront créées au



lycée de Thorigny-sur-Marne, en plus de la transformation de 400 places de la filière professionnelle en filière générale déjà envisagée en son sein», se fondant sur le constat que «de Meaux à Champs-sur-Marne, la population lycéenne ne cesse de progresser entraînant une saturation de l'ensemble des lycées publics locaux». Le nouveau lycée Samuel Paty à Montévrain et la transformation du lycée Auguste Perdonnet en lycée mixte professionnel et général font partie des mesures prises pour y remédier.



Projet de la Région



La parcelle du futur lycée



## DANS NOS COMMUNES

# Un salon d'art tout en surprises à Pomponne

**Le salon d'Art international de Pomponne va-t-il s'affirmer comme l'une des manifestations artistiques de référence dans notre secteur ? Au terme de la deuxième édition, cela semble bien parti.**



1 100 visiteurs s'y sont succédés du 11 au 22 avril pour apprécier le travail de quelques 63 artistes d'Europe, d'Amérique latine et du Japon, dont beaucoup installés en France.

«Peut-être quelques œuvres intéressantes», s'était dit avant de s'y rendre un Pomponnais croisé sur place. S'il avoue son scepticisme initial, c'est pour mieux souligner sa surprise de trouver dans sa commune de taille modeste, un salon de cette envergure. Œuvres de qualité disposées de manière soignée et mises en valeur par un éclairage optimisé, ambiance musicale douce, faisaient de la visite un petit moment à part.

L'étonnement c'est aussi ce que retient le maire, en repensant à la première édition, l'année dernière :

«j'avais d'abord été impressionné par l'énergie folle de l'association. Puis quand j'avais vu le résultat, cela avait été une deuxième surprise.»

Cette manifestation est organisée par le renommé Cercle des artistes européens, fondé en 2010. Jusque-là itinérant, le salon a définitivement posé ses toiles à Pomponne l'année dernière, où réside la présidente-fondatrice de l'association, Carmen Juárez

Medina. «Il n'y avait pas de salon de ce type dans le nord de la Seine-et-Marne et nous voulions asseoir la renommée de cette manifestation en lui offrant un lieu fixe», nous explique cette peintre qui expose également ses tableaux.

Cette année, le maire n'a de nouveau pas été déçu. Son œuvre préférée ? Une vue de *la carrer del bisbe Irurerta* à Barcelone par Dana.

Donnant l'impression d'une peinture, le tableau est en réalité composé d'une multitude de petits morceaux de papier colorés. Pour le savoir, il fallait impérativement lire les cartels qui révélaient leur lot d'inattendu : une terrasse de café toute dans les tons de bleu et de noir ? Entièrement dessinée au stylo bille par Sergo,



Véronique Dumont, «A quoi penses-tu ?»

«adjoint de direction» d'un lycée de Seine-Saint-Denis et artiste à la cote montante. Une manière pour ces autodidactes de montrer que la création ne nécessite pas de moyens sophistiqués. Les techniques traditionnelles sont également revisitées. Il en va ainsi du «pixelisme» ultra-fin d'Hafiz Pakzad, peintre afghan vivant à Paris : un pointillisme version 21<sup>e</sup> siècle. Le «vrai» numérique était là aussi avec des œuvres photographiques d'artistes

## DANS NOS COMMUNES

de Lagny. Toutes ces créations picturales mettaient en valeur les sculptures en pierre, métal, cristal et même papier chinois wenzhou.

Les genres artistiques représentés rejoignent la sensibilité de Carmen Juárez Medina, dont la peinture est «figurative et imaginaire», selon ses mots. Mais il ne s'agit pas d'un parti-pris, assure la présidente : «notre seul critère est la qualité, qui aujourd'hui se trouve davantage dans les œuvres figuratives qu'abstraites.» Des séances de modelage et peinture pour les élèves ont conclu le salon. Un concours de dessin a également été organisé pour tous les enfants de la commune sur le thème du Mexique. «Faire rayonner la culture est naturel en tant qu'association locale», estime la présidente. Une initiative locale et internationale à la fois !



Visite de l'exposition pour les élèves. Au fond, les tableaux de Sergo



VU

## Les Compagnons au château de Rentilly

L'exposition *Ah, quelles famille !* s'enrichit d'œuvres des Compagnons du tour de France dont l'un des centres de formation se situe en face du parc de Rentilly. [Plus d'infos](#)



Photos TU

# Un café à la Croix-rouge

**La Croix-Rouge, ce n'est pas seulement l'humanitaire et le secourisme, c'est aussi l'assistance quotidienne aux plus démunis. Visite à l'unité locale de Lagny, installée au sein du pôle solidaire.**



Pascal Ripaud et Aude Beernaert

Ils sont une dizaine ce matin-là à prendre un café et un croissant à la Croix-Rouge de Lagny. Des bénévoles préparent déjà les sandwichs à emporter. Les personnes accueillies donnent elles-mêmes un coup de main pour débarrasser et nettoyer avant de partir. L'espace d'accueil des sans domicile fixe reçoit entre 15 et 40 personnes par jour. «C'est très variable, et a priori ce n'est pas lié à la météo», note le président de l'unité locale de Lagny, Pascal Ripaud.

Mohamed, Otmane et Yambuya discutent à une table. Mohamed a encore sa serviette autour du cou. Il sort de la douche située dans une pièce à côté. Il se rend ici plusieurs fois par semaines. «L'équipe est super. On est bien ici.» En face de lui, Otmane, acquiesce joyeusement. Il vient de Meaux pour voir les amis, discuter. «J'ai un Pass Navigo», précise-t-il. Yambuya, lui est hébergé «à droite, à gauche», chez des amis entre Lagny et le Val d'Europe.

Il y a encore quelques années, il était locataire d'un appartement à Lagny et travaillait. «Il a construit Village nature», nous glisse Mohamed. Yambuya confirme et nous apprend avoir perdu son travail et ne plus pouvoir payer son loyer à cause d'une attestation de sécurité sociale qu'il ne pouvait obtenir faute

d'avoir pu renouveler son passeport. «C'était la guerre dans mon pays et je n'ai pu l'obtenir». S'y sont ajoutés de graves ennuis de santé. «Je l'ai conduit plusieurs fois à l'hôpital», confirme Pascal Ripaud. Comme ses voisins de table, Yambuya garde le sourire. La Croix-Rouge lui offre un service de domiciliation.

Élire domicile : un prérequis indispensable à toute démarche administrative et pour avoir accès à l'emploi. Autrement dit, une corde pour rester accroché à la société. Ainsi, Yambuya vient retirer son courrier au service domiciliation tous les mardis. Si lui a perdu son emploi, d'autres bénéficient de ce service tout en travaillant : «Plusieurs d'entre eux ont des salaires supérieurs au SMIC, 1300 euros pour certains, et n'ont pas de logement», souligne Pascal Ripaud. Les données des 130 personnes domiciliées sont protégées : les deux ordinateurs du service de domiciliation sont reliés au centre départemental de la Croix-Rouge à Dammarie-Les-Lys par un tunnel VPN. L'association reconnue d'utilité publique se garde d'intervenir davantage dans la vie des personnes accueillies. Même si les bénévoles de la Croix-Rouge, qui sont 60 à Lagny, sont formés au soutien psychologique, l'accompagnement social n'est pas leur mission. «On peut toutefois faciliter», nuance

## ZOOM SUR

Aude Beernaert, secrétaire de l'unité de Lagny. Des réunions de synthèse sont ainsi initiées si nécessaire avec les organismes sociaux en charge d'une même personne.

Tout comme au Secours populaire de Bussy-Saint-Georges, le vestiaire de la Croix-Rouge, composé des dons de vêtements en très bon état, est payant même si les prix sont modiques : un lot de 10 pièces coûte 2 euros. Acheter ses vêtements, une question de dignité pour beaucoup de familles. «Nous avons pour principe de ne pas tomber dans l'assistanat. On ne leur fait pas l'aumône», dit Pascal Ripaud. Il n'est d'ailleurs par rare qu'une mère vienne rendre les vêtements devenus trop petits pour sa progéniture. Avec ce vestiaire où chaque article est classé, la Croix-Rouge est en mesure d'habiller tous les âges, du bébé à l'adulte. Une rigueur qui permet de disposer immédiatement du nécessaire lors des opérations d'urgence envers les sinistrés comme il y a un an lors d'inondations près de Saint-Pathus ou de l'incendie d'une maison à Annet-sur-Marne. Le vestiaire a aussi été mis à contribution pour l'accueil de familles ukrainiennes il y a deux ans.

L'unité de Lagny gère également une épicerie sociale à Bussy-Saint-Georges. Là aussi, la nourriture n'est pas donnée mais proposée à des prix sans comparaison avec ceux du marché. La mairie de Bussy-Saint-Georges, met à disposition le local à deux pas de la gare RER. «Pour 10 euros, une personne a de quoi vivre pendant un mois», précise Pascal Ripaud. 80 familles y sont inscrites.

La solidarité se développe aussi entre associations d'aide aux plus vulnérables. Le Pôle solidaire ouvert par la mairie de Lagny en 2019 accueille non seulement la Croix-Rouge mais aussi les Restaurants du Cœur, le Secours catholique et Une Terre pour tous. Ces quatre mousquetaires de l'aide aux plus démunis s'entraident avec notamment un réfrigérateur commun, pour mettre en commun leurs surplus alimentaires.

Parmi les projets de l'unité de Lagny, figure un

centre de consultation, «pourquoi pas mobile», précise Pascal Ripaud, afin d'agir au plus près des personnes vulnérables. «Avant, il était toléré qu'on passe par une sorte de circuit parallèle à l'hôpital, aujourd'hui, c'est fini. Ce serait donc aussi un moyen de désengorger les urgences.»

Au contact de travailleurs qui dorment dans leur voiture et de parents qui n'arrivent pas à nourrir leurs enfants, «les bénévoles qui arrivent en pensant éradiquer la misère craquent très vite. Au bout de deux jours on ne les revoit plus», constate Pascal Ripaud, 40 ans de maison à la Croix-Rouge et qui repart bientôt aux Philippines, où il passe depuis 14 ans la moitié de son temps pour y aider la Croix-Rouge locale. Pourtant, proposer un café à ces invisibles, n'est-ce pas déjà changer un peu le monde ?



Un vestiaire au cordeau



Un bénévole prépare des sandwiches

## À VENIR

### Nuit des musées

**Samedi 18 mai**

Pour la Nuit européenne des musées, le château de Rentilly vous propose une visite chantée de l'exposition *Ah quelles familles !* à 18 heures, avec la voix d'une soprano. Dès 16 heures, des CM1 de l'école des Cerisiers (Thorigny), des CM1/CM2 de l'école Leclerc et des Secondes et Premières du lycée Saint-Laurent (Lagny) présenteront leurs œuvres collectives réalisées après plusieurs de séances de découverte de l'exposition ces derniers mois.



Les réalisations des élèves d'arts plastiques du conservatoire intercommunal et du collège Jacques-Yves Cousteau de Bussy-Saint-Georges seront également exposées. Enfin à 21 heures, participez à l'enquête pour résoudre l'énigme au cours d'une «murder party». Une nuit au musée ? Brrr !

[Consulter le programme](#)

## RETOUR SUR

**Durant les vacances de Printemps, 12 enfants de 8 à 12 ans étaient réunis pendant une semaine pour un stage d'initiation au théâtre, organisé par le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier.**

De jeunes apprentis comédiens ont fait leur premier pas, loin des planches mais dans le cadre harmonieux et paisible du parc de Rentilly, laissant libre cours à leur créativité. Accompagnés par le collectif artistique de Lagny-sur-Marne Tekha Hepta, les enfants ont découvert l'art théâtral à travers l'utilisation de masques et la création de personnages issus de leur propre imagination. Une démarche pédagogique que soutient Anne-Laure, cofondatrice du collectif de théâtre : «L'usage des masques permet plus facilement aux jeunes de libérer leur propre imagination. C'est un moyen pratique de se décomplexer et de se projeter dans un personnage». Le stage a donc laissé beaucoup de liberté aux enfants : pas de texte à apprendre ni de thème imposé, l'objectif étant de faire travailler leur capacité d'improvisation et d'expression face au public.

Au terme du stage, les parents ont été conviés à une restitution des réalisations de la semaine, en découvrant les personnages nés de l'imagination des enfants. «J'y ai vu une belle opportunité pour leur faire découvrir



Ketty Rosa

le théâtre. Ma fille a adoré se projeter dans un personnage, et a déjà hâte de pouvoir participer aux prochaines répétitions», nous explique Magali, qui a inscrit ces deux enfants au stage.

Car tout n'est pas vraiment terminé : les enfants qui le souhaitent pourront poursuivre leur apprentissage dans le sixième art, en participant à une déambulation le 5 juin prochain au sein du parc de Rentilly. Co-organisé par le conservatoire intercommunal de musique et le collectif Tekha Hepta, cette déambulation permettra aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir le parc grâce à des scènes musicales sur le thème de la nature et du sport.

Les enfants seront ainsi conviés à interpréter le rôle d'un guide qui accompagnera les visiteurs vers les différentes réalisations artistiques du conservatoire, réparties dans plusieurs zones du parc. Les enfants se retrouveront avant dans le cadre de répétitions au cours du mois de mai.

Nicolas Dumont

## Le judo, sport populaire

**Le 18 avril, de futurs grands judokas ont peut-être fait leurs premiers pas sur les tatamis du dojo de Bussy-Saint-Georges. Organisée conjointement par le Secours populaire et le club de judo de la commune, la journée découverte s'est déroulée avec le sourire des enfants et celui des parents.**

«Hajime!» Que l'entraînement commence pour les 6 jeunes présents à cette initiation au judo, art martial japonais. C'est le Secours populaire, dans le cadre de projets de découverte du sport, qui est à l'origine de cette journée répartie en deux cours, un le matin et l'autre l'après-midi. «Avec les Jeux Olympiques qui approchent, on souhaite faire découvrir aux jeunes de l'association différentes activités sportives qu'ils n'ont malheureusement pas l'occasion de pouvoir pratiquer plus souvent», explique un bénévole, venu pour accueillir les familles au complexe sportif Michel Jazy.

Et ce n'est pas l'enthousiasme qui manque, deux des enfants présents s'y étaient déjà essayé le matin pour la première session découverte et avaient encore de l'énergie pour repartir défier les nouveaux camarades de l'après-midi. La séance était encadrée par deux judokas du club, également ravis de pouvoir transmettre leur passion aux enfants. «J'essaie au maximum de me rendre disponible quand on organise des événements de ce type», explique Omar, judoka expérimenté du club. Visiblement convaincus, certains enfants souhaitent désormais pouvoir s'inscrire pour une pratique plus régulière.

Le dojo de Bussy-Saint-Georges compte en effet beaucoup sur la jeunesse, qui représente la très grande majorité des adhérents, au total de 230 licenciés. Et ce ne sont pas les clubs qui manquent en Seine-et-Marne : plus de 140 dojos (dont 8 clubs en Marne et Gondoire) accueillent les possibles futurs Teddy Riner et Clarisse Agbegnenou. Mais pourquoi un



Nicolas Dumont

tel engouement pour le judo en France ? «Les grands maîtres japonais sont venus en France à partir des années 1930 pour y développer la discipline», nous apprend l'un des deux judokas présents. Et cette discipline a effectivement trouvé un bel écho dans l'hexagone, puisque le judo y est le cinquième sport le plus pratiqué, devant des sports pourtant populaires et collectifs comme le rugby ou le handball. La France est d'ailleurs la nation la plus récompensée dans ce sport derrière le Japon. Un bon présage pour cet été...

En attendant, le dojo de Bussy-Saint-Georges recherche ses futurs disciples. «On compte sur ces séances d'initiations pour convaincre les enfants de s'inscrire. Aujourd'hui c'est avec le Secours populaire mais la plupart du temps c'est avec les établissements scolaires», explique Pascal, vice-président du club. Il faut dire que le judo est plutôt populaire au sein du milieu scolaire, le dojo ayant accueilli pas moins de six classes de primaires en trois jours au début de mois d'avril. Le club profite également du bouche-à-oreille, notamment entre les enfants, pour pouvoir maintenir le nombre de licenciés chaque année. Les inscriptions pour l'année prochaine se clôtureront après le forum des associations de Bussy, organisé au mois de septembre. De son côté, le Secours populaire voudrait faire découvrir aux enfants les sports du stade olympique de Vaires-sur-Marne.

## À VENIR

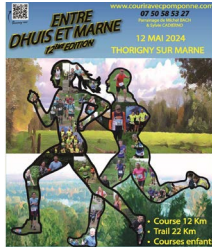
### Course Entre Dhuis et Marne

Dimanche 12 mai 🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃🏃

Vous ne savez pas quoi faire de vos dimanches ? 🤔

On a comblé quelques dates pour vous. 😊 Le 12 mai, course *Entre Dhuis et Marne*. 🏆 Au programme,

12 km, 22 km ou courses enfants (plus faciles 😊... mais réservées aux moins de 12 ans 😊). Départ et arrivée à Thorigny en passant à Carnetin et Dampmart par l'aqueduc de la Dhuis 🌻 et la forêt des Vallières 🌳. [Plus d'informations](#)



Le 2 juin, ce seront les Foulées de Bussy-Saint-Georges. Quant au Mara-trail de Marne et Gondoire, vous avez un peu le temps 😊 : ses 42 kilomètres 😊 sont prévus non pas en juin comme les années précédentes mais le 29 septembre. Pas d'averse ☁️? ☀️ Alors, à l'entraînement ! 😎

### OÙ EST-CE ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?

4<sup>e</sup> manche



Trouvé ? Envoyez votre réponse à [hebdo@marneetgondoire.fr](mailto:hebdo@marneetgondoire.fr)

ou par SMS au 06 86 66 36 32

À gagner : un élégant et astucieux parapluie inversé Marne et Gondoire à qui enchaînera trois bonnes réponses, ou plus si ex æquo.

### Réponse du dernier numéro :



Cyril Bouquet - 2 avril 10:55

Bonjour, c'est à Lagny, la ZAC St Jean, photo prise angle Bd du Général De Gaulle et chemin de Gouvernes, à gauche le nouveau bâtiment, à droite l'ancienne école d'infirmière.

*Bravo Cyril ! On voit également au fond l'ancienne orangerie du château du Val Fleuri, désormais mise à disposition des boulistes. Le château était effectivement une école d'infirmière autrefois. Il vient d'être transformé en logements, livrés en décembre dernier (photo ci-dessous). Le quartier de l'ancien hôpital est reconverti par Marne et Gondoire Aménagement.*

Félicitations également à Gwenaël Couïc, Gérald Bouquet et Pierre Guérand.



Classement :

3 bonnes réponses : Gérald Bouquet, Gwenaël Couïc, Pierre Guérand

2 bonnes réponses : Corinne Dechaume, Denis Teboul

1 bonne réponse : Cyril Bouquet, Hervé Denizo, Philippe Monscourt,